



Paris, le 30 septembre 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BCE ET LA BANQUE CENTRALE DE BOSNIE-HERZÉGOVINE ACHÈVENT AVEC SUCCÈS LEUR PROGRAMME DE COOPÉRATION

La Banque centrale européenne (BCE) et la Banque centrale de Bosnie-Herzégovine (CBBH) ont achevé, ce jour, avec succès leur programme de coopération technique d'une durée de dix-huit mois. Le programme, qui a débuté le 1^{er} avril 2010, a été financé à hauteur de 1 million d'euros par l'Union européenne (UE), dans le cadre de son Instrument d'aide de préadhésion (IAP), et mis en œuvre par la BCE en partenariat avec sept banques centrales nationales de l'Eurosystème : Deutsche Bundesbank, Banque de Grèce, Banco de España, Banca d'Italia, De Nederlandsche Bank, Oesterreichische Nationalbank et Banka Slovenije. Des experts des banques centrales nationales de Bulgarie et de Roumanie ont également participé au programme.

L'achèvement du programme est une étape importante dans les efforts accomplis par la CBBH pour rejoindre le Système européen de banques centrales, lors de l'adhésion de la Bosnie-Herzégovine à l'UE. Grâce à ce programme, la CBBH est davantage en mesure d'offrir des biens et des services publics encore améliorés. Le programme a contribué à la conduite de politiques saines dans les domaines monétaire et de la stabilité financière et ce, dans l'intérêt de la population de Bosnie-Herzégovine. Il peut donc être considéré comme un modèle pour les programmes de coopération entre l'UE et d'autres autorités ou institutions de Bosnie-Herzégovine.

Les principaux résultats du programme sont les suivants :

▪ De nouvelles **statistiques de taux d'intérêt** seront bientôt mises en place, et un plan d'action a été élaboré pour le développement de statistiques relatives aux investissements de portefeuille. Cependant, de nouvelles améliorations doivent être apportées aux statistiques dans de nombreux domaines en Bosnie-Herzégovine, notamment celles élaborées par la CBBH.

▪ Des personnels ont été formés aux **modèles de prévision à court terme** pour l'analyse et la recherche économiques, et la CBBH a mis en place une unité spécialisée dans la modélisation économétrique. Cela lui a permis d'améliorer encore son analyse économique et sa compréhension des évolutions économiques du pays. La CBBH a l'intention de construire des modèles plus complets, intégrant des éléments supplémentaires de l'économie, à mesure que des données statistiques de meilleure qualité deviendront disponibles.

▪ Une **feuille de route** a été définie, précisant le rôle et la contribution de la CBBH au **processus d'intégration avec l'UE**. Cela lui permettra d'établir un programme de travail pour les toutes prochaines années et de définir des priorités concernant l'allocation des ressources.

▪ Le programme a contribué au **processus d'harmonisation** nécessaire pour la mise en conformité avec le **cadre juridique de l'UE**. La possibilité pour la CBBH de partager des expériences avec d'autres banques centrales de l'UE constitue une base solide pour commencer à aligner la législation nationale dans les domaines financier et des activités de banque centrale sur celle de l'UE, ainsi qu'un moyen de renforcer et de préserver davantage encore l'indépendance de la banque centrale telle que définie dans le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

▪ La CBBH a mis en place un **cadre plus prospectif et davantage axé sur les risques pour l'analyse de la stabilité financière**, faisant ainsi de la Revue de stabilité financière une publication plus large, plus riche en informations et plus conviviale, au service tant de la population locale que de la communauté internationale. Grâce à ses nouvelles capacités institutionnelles dans ce domaine, la CBBH est désormais mieux placée pour soutenir les travaux et l'analyse du Comité permanent de stabilité financière du pays, ouvrant la voie à des décisions rapides et bien étayées.

▪ La CBBH a élaboré un plan d'action qui définit des priorités concernant les nouvelles améliorations à apporter aux **services informatiques et à la sécurité** au cours des toutes prochaines années. Un plan d'action distinct a été développé concernant la gestion des données de la CBBH. Celui-ci prévoit le remplacement des outils informatiques limités, actuellement utilisés, par des infrastructures et des services plus adaptés, capables d'offrir à l'avenir un soutien plus efficace à la CBBH.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>